

1375, boul. St. Laurent Blvd., Ottawa, ON K1G 0Z7

Tel./Tél. : (613) 237-1590 Fax/Télec. : (613) 237-5508 Toll free/Sans frais : (844) 237-1590

cupemail@cupe.ca/courriel@scfp.ca – cupe.ca/scfp.ca

Le 29 juillet 2024

PAR COURRIEL

L'Honorable Jenna Sudds
Ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social
Chambre des communes
Ottawa (Ontario) K1A 0A6
jenna.sudds@parl.gc.ca

Madame la Ministre,

Nous vous écrivons aujourd'hui en réaction à la demande de Todd Smith, le nouveau ministre de l'Éducation de l'Ontario, d'accroître à plus de 30 % le pourcentage des places offertes par des organismes à but lucratif dans le secteur des services d'apprentissage et de garde de jeunes enfants dans la province.

Nous nous opposons fermement à l'expansion des organismes à but lucratif dans ce secteur et exhortons le gouvernement fédéral à rejeter cette demande, et toute demande ultérieure qui nuirait à l'objectif du système pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants d'offrir des services accessibles, abordables, inclusifs, de qualité et culturellement sûrs.

D'après l'énoncé dans votre lettre de mandat, votre priorité immédiate est :

de mettre en place un système pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants qui permettra de réduire les frais exigés des parents, de créer plus de places de qualité, de recruter et de retenir des éducateurs qualifiés ainsi que de faire en sorte que tous les enfants bénéficient du meilleur départ possible dans la vie.

Tout indique que l'atteinte de cet objectif n'est possible que par l'entremise de services d'apprentissage et de garde de jeunes enfants offerts par le secteur public et à but non lucratif. D'ailleurs, permettre aux organismes à but lucratif d'offrir 30 % des places, c'est déjà beaucoup trop; d'autant plus que ce modèle diverge fortement de la manière dont sont offerts les services d'apprentissage et de garde de jeunes enfants ailleurs au pays.

Les recherches ont montré à maintes reprises les conséquences néfastes de la privatisation de nos services publics, et les services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants ne font pas exception. À titre d'exemple, il n'y a qu'à se rappeler le déclin de la qualité des services et des conditions de travail survenu à la suite du rachat d'un organisme à but non lucratif par le Lullaboo Nursery and Childcare Centre Inc à Toronto en 2023.

.../2

MARK HANCOCK

National President/Président national

CANDACE RENNICK

National Secretary-Treasurer/Secrétaire-trésorière nationale

PATRICK GLOUTNEY, FRED HAHN, SHERRY HILLIER, GINA MCKAY, KAREN RANALLETTA

General Vice-Presidents/Vice-présidences générales

Pour accroître leurs profits et le rendement des investisseurs, les [organismes à but lucratif exercent une pression à la baisse sur les salaires et les conditions de travail](#), (Le lien est disponible seulement en anglais) aggravant ainsi la crise de la main-d'œuvre déjà criante dans le secteur.

Pour pallier le manque de personnel qualifié, les fournisseurs privés cherchent à accroître la taille des groupes et à réduire davantage le ratio d'éducatrices et éducateurs qualifiés, des mesures qui ne font que réduire la qualité des services offerts aux enfants.

L'argent des contribuables doit servir à offrir des services accessibles et de qualité aux familles canadiennes, et non à remplir les poches d'investisseurs avides. Le profit n'a rien à voir avec l'éducation de nos enfants.

La solution à la pénurie de places en services éducatifs à la petite enfance réside dans l'expansion des services publics ou à but non lucratif. Pour ce faire, il faut adopter une stratégie visant à attirer et retenir la main-d'œuvre. Cette stratégie doit reconnaître la valeur des professions en éducation à la petite enfance, améliorer les conditions de travail et prévoir de meilleurs salaires et avantages sociaux — dont un fonds de pension.

Nous exhortons donc le gouvernement fédéral à rejeter la demande du ministre Smith d'accroître le pourcentage de places offertes par les organismes à but lucratif dans le secteur des services d'apprentissage et de garde de jeunes enfants et de continuer de soutenir l'expansion des services offerts par le secteur public ou à but non lucratif partout au pays. Nous demandons que le prochain accord de financement négocié avec l'Ontario prévoie la suppression progressive du financement des services d'apprentissage et de garde de jeunes offerts par des organismes à but lucratif dans la province, afin d'aligner les services offerts en Ontario à la grande majorité des services financés publiquement dans l'ensemble du pays. Nous demandons en outre au gouvernement fédéral de réaffirmer son engagement, publiquement et fermement, à soutenir la prestation de services d'apprentissage et de garde de jeunes enfants par le secteur public ou à but non lucratif. Il s'agit d'une question de principe, mais c'est aussi la voie à suivre pour offrir les meilleurs services possibles à tous les enfants et à toutes les familles du Canada.

Nous vous remercions sincèrement, madame la Ministre Sudds, pour votre attention à cette importante question.

Veillez recevoir nos salutations distinguées.

Le président national,



MARK HANCOCK

La secrétaire-trésorière nationale,



CANDACE RENNICK

:sg/sec

cc: D. Hauch; A. Iwanchuk; K. Rainville; M. Ferreri, critique conservateur, Famille, des Enfants et du Développement social; L. Gazan, critique NPD, Famille, des Enfants et du Développement social; S. Bérubé, critique BQ, Famille, des Enfants et du Développement social